



**PARC DE LA
DRANSE**

CONTRAT DE RESERVATION

**Camping Parc de la Dranse , 823 route de la Dranse - AMPHION LES BAINS , 74500
PUBLIER / Tél. : 04.50.16.03.80 et 06.37.26.68.42 (Hors saison 06.78.95.52.34)**

CONTRAT DE LOCATION DE **COTTAGE LUXE**

*Entre les soussignés,

Camping **PARC DE LA DRANSE** / Société **INOVAL**
Siège : 823 route de la dranse – 74500 Publier, propriétaire et

M et Mme

Adresse :

.....
Téléphone fixe.....Mobile : / Email :
Locataire

Il a été convenu ce qui suit :

La société INOVAL loue pour la durée ci-après à M et Mme **un Cottage Luxe 2 c 1 s (2
chambres, 1 salle de bain, 40 m²)**, situé au camping PARC DE LA DRANSE 823 route de la Dranse – 74500
PUBLIER, **prévu pour le couchage de 4 personnes à 6 personnes (avec usage de la banquette convertible)**

1. Durée de la location :

La présente location est faite pour la période du.....au....., soit..... nuits, pour un nombre d'occupants
correspondant....adultes et enfants. Elle débutera le à partir **de 14h30**, pour se terminer le10
heures, date et heures auxquelles les locaux devront être mis à la disposition du propriétaire. Le preneur reconnaît
que les locaux faisant l'objet du présent contrat ne lui sont loués qu'à titre de résidence provisoire et que durée de
cette location est consentie et acceptée sans reconduction possible.

2. - Prix de la location – Réservation

Le montant de la location pour la durée fixée s'élève à €, +..... € de frais de dossier, + € de Taxe de
séjour*, + (**Assurance annulation 2.9 %** du prix du séjour), soit **TOTAL = €**. Règlement **30 %** à la réservation
à titre d'**Acompte + Assurance Annulation** (facultative), soit€. pour le séjour demandé (en chèque, virement,
ou chèques vacances)) et le solde **30 jours AVANT** la prise en possession, sous peine d'annulation de la réservation.
La réservation est réputée ferme et définitive à réception de l'acompte. Une réservation est nominative et ne peut en
aucun cas être cédée ou sous-louée à un tiers. Elle ne devient définitive qu'à réception d'une confirmation écrite de
notre part, après réception du contrat signé et de l'acompte. **(Virement /IBAN : FR76 1680 7000 7332 1490 4821 364
, ou chèque à l'ordre de INOVAL SARL)**

3. - Charges (eau, électricité, chauffage, etc...)

Celles-ci sont comprises dans le montant de la location. (sauf dépassement du forfait électricité en période hivernale,
fixé à 25 kwh/ jour)

Seul l'utilisation de la climatisation est payante en été, à la semaine, ou à la journée.

4 - * Taxe de séjour

La commune de Publier perçoit une taxe de séjour de **0.50 €** par nuitée et par adulte (incluse dans devis ou payée à
l'arrivée)

5- Conditions générales

Un état descriptif des lieux ainsi que l'inventaire du mobilier, du matériel et des ustensiles de cuisine seront remis au
locataire dès son arrivée. A titre de garantie, il est prévu une **caution de 400€** qui sera restituée en fin de location au
cas ou aucun manquant ni dégâts n'auront été constatés, si le nombre de personnes a été conforme à celui prévu et
si les lieux sont rendus dans l'état ou le locataire les a trouvés.

Il est ajouté une **seconde caution de 60 €** pour d'éventuels frais de ménage. Toutes les formalités, y compris les
cautions, seront exigibles avant la remise des clés.

Les locaux présentement loués ne doivent sous aucun prétexte être occupés par un nombre de personnes supérieur
à celui indiqué ci-dessus, même à titre provisoire, sauf accord préalable du propriétaire qui se réserve toutefois la
possibilité d'interdire cette occupation supplémentaire afin d'éviter une usure anormale de ses équipements.

La location comporte la fourniture des couvertures, oreillers, de la vaisselle, des couverts, de la batterie de cuisine. Le linge de maison n'est pas fourni (draps, taies d'oreillers, serviettes, torchons). Possible en location sur place. Le locataire devra justifier de la souscription d'une assurance de responsabilité civile pour les dommages causés de son fait, aux locaux qu'il occupe, ainsi qu'à l'égard des tiers. Tarifs : parure (2 draps et taies oreillers) pour lit double = 9.00 €, 8.00 € pat lit simple, 2.50 € par drap de bain. Pour longs séjours chaque demande de renouvellement est facturé du même montant.

6 - Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée. Il vous sera retenu l'acompte si annulation à plus de 30 jours avant l'arrivée et l'intégralité du montant du séjour, si annulation à moins de 30 jours de votre arrivée, si vous ne vous présentez pas à cette date ou en cas d'interruption de séjour ou d'arrivée reportée.

Assurance annulation (conditions et procédure disponibles sur demande). La couverture COVID est intégrée avec fourniture d'une copie d'un test de dépistage.

Celle-ci est facultative et payable en supplément de la location, en même temps que l'acompte. Son montant est de **2.9 % € du prix du séjour (multiplier le total séjour + options par 0.029)**. Si vous y souscrivez, vous êtes assurés d'être remboursé de :

- 25 % du montant de la location en cas d'événement survenant entre la date de réservation et le 30^e jour avant la date prévue d'entrée en jouissance de la réservation (hors frais de dossier et assurance annulation)
- 100 % du montant de la location, en cas d'événement survenant moins de 30 jours avant cette date (hors frais de dossier et assurance annulation)

La garantie est acquise dans tous les cas d'annulation, si votre départ est empêché par un événement aléatoire, pouvant être justifié. Par événement aléatoire nous entendons toutes les circonstances non intentionnelles de votre part ou d'un membre de votre famille et non exclue au titre présent contrat, imprévisible au jour de la souscription et provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure, sauf : arrêt maladie suite à une rechute de maladie constatée avant le départ, les tremblements de terre et inondations, sauf si classé en catastrophes naturelles, toute circonstance ne nuisant qu'au simple agrément du séjour. (contrat détaillé sur www.campez-couvert.com)

7. – Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping PARC DE LA DRANSE, à utiliser vos coordonnées à des fins de publicité. Vous pouvez demander l'effacement de ces données de la base de données du camping, par mail à contact@parcdeladrance.com
8. – Droit à l'image : Vous autorisez expressément le camping PARC DE LA DRANSE à utiliser sur tout support, les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.
9. – La signature du contrat implique que le preneur a pris conscience des conditions générales de réservation et qu'il s'engage en toutes connaissances de cause. En cas de litige, le client devra saisir le service client de l'établissement afin de trouver une solution à l'amiable. En cas de désaccord, il aura la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :
Le CMAP (centre de médiation et d'arbitrage de Paris – CCI de Paris)
 - Saisie par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.cmap.fr
 - Saisie par mail : consommation@cmap.fr (mailto :consommation@cmap.fr)
 - Saisie par voie postale : 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 Paris . Téléphone : 01.44.11.95.40

Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis au Tribunal d'instance du lieu du camping

Liste des personnes qui seront sur l'emplacement

Nom : Prénom : Né le :
Nom : Prénom : Né le :
Nom : Prénom : Né le :
Nom : Prénom : Né le :
Nom : Prénom : Né le :
Nom : Prénom : Né le :

☐ Lu et accepte les conditions générales de réservation et de location (cocher la case)

Fait le : A.....

Signature :